

Les seniors face à la violence

A domicile ou dans les institutions, la maltraitance à l'égard des personnes âgées est une réalité rarement dénoncée. Mais on ne peut pas nier son existence dans une société vieillissante.

TEXTE | Peggy Frey

La maltraitance constitue «une atteinte à l'intégrité psychologique ou morale, physique ou sexuelle, matérielle ou financière d'une personne âgée. Elle peut résulter d'un acte commis ou omis – auquel cas on parle de négligence –, isolé ou répété, intentionnel ou involontaire. La maltraitance s'inscrit dans une relation et provoque un préjudice ou une souffrance profonde chez la personne âgée.»

Roulet Schwab & Rivoir, *Maltraitance des personnes âgées. Représentations et gestion de la problématique dans les institutions*, p. 4, 2011.

On en entend rarement parler. Mais la violence contre les personnes âgées ne représente ni un phénomène nouveau, ni un fait confidentiel. «En 2002, l'Organisation mondiale de la santé avait déjà reconnu la maltraitance des seniors comme un problème prioritaire, souligne Joël Vallat, président de la section jurassienne d'Alter ego, l'association romande pour la prévention de la maltraitance envers les personnes âgées. En augmentation dans nos sociétés vieillissantes, le troisième et le quatrième âge sont exposés aux violences. Logique: il s'agit de personnes dépendantes ou qui ne possèdent plus leur capacité de discernement.»

Un rapport de l'Office fédéral de la statistique sur la population âgée en Suisse publié en 2000 indique que 3,9% des personnes de plus de 65 ans vivant en ménage privé ont été victimes de violences. Et selon une étude menée en 2010 et 2011 par l'Institut et Haute Ecole de la Santé – La Source et l'association Alter ego, plus de 70% des responsables de 230 institutions et services hospitaliers romands disent avoir été confrontés à une situation de **maltraitance** impliquant une personne âgée. «En Suisse, la question a commencé à être abordée publiquement à la fin des années 1990, lorsque les médias ont dénoncé des scandales dans des établissements médico-sociaux», raconte Del-

phine Roulet Schwab, docteure en psychologie, professeure à la HEdS - La Source à Lausanne et auteure de l'étude *Maltraitance des personnes âgées. Représentations et gestion de la problématique dans les institutions*. Pour la spécialiste, les violences envers les personnes âgées ont probablement toujours existé. C'est la tolérance de notre société à l'égard de ces actes qui a évolué. Delphine Roulet Schwab estime que «la maltraitance représente une notion complexe. Il serait impossible d'établir une liste exhaustive d'actes.» Cela explique pourquoi il n'est pas aisé de connaître l'ampleur du phénomène en Suisse.

Infantiliser une personne âgée, l'humilier, l'assommer de somnifères, banaliser ses soins, lui manquer d'attention ou la reléguer dans un coin de la maison pour profiter de ses biens: les exemples de maltraitance ne manquent pas. Pour Joël Vallat, «l'acte se produit souvent dans le cadre d'une relation de confiance marquée par une inégalité de pouvoir.» Famille, amis, professionnels de l'aide ou des soins seraient ainsi les premiers maltraitants.

Les personnes âgées vivent majoritairement chez elles. Lorsqu'elles ne sont plus capables d'être autonomes, certaines sont soutenues par leurs proches. «Le proche-aidant le devient par

proximité affective et non par choix. Le devoir d'assistance s'inscrit donc dans une relation qui a une histoire, explique Mercedes Pône, cheffe de projet chargée du programme vaudois de soutien aux proches aidants à domicile. En acceptant ce rôle, rares sont ceux qui imaginent l'investissement que cela représente.» Résultat: la moitié des proches-aidants se disent épuisés psychologiquement, et un tiers atteints dans leur santé. «Les conjoints ou les enfants ne sont pas suffisamment informés. Ils se retrouvent souvent démunis lorsqu'ils doivent s'occuper d'une personne pendant des années, poursuit Mercedes Pône. C'est souvent dans ce cas que la maltraitance ou la négligence apparaissent.» Pour Delphine Roulet Schwab, «dans nos sociétés qui placent la beauté, le dynamisme et la jeunesse comme valeurs phares, le vieillissement fait peur. Il peut mener à des réactions de rejet, voire d'agression.» Si s'occuper d'un enfant conduit vers l'avenir, se consacrer à une personne âgée mène davantage vers la régression, confrontée à sa propre finalité. «Il faut temporiser toutefois, prévient la psychologue. Peu de gens se réveillent un matin en se disant: je vais maltraiter grand-mère! La plupart des actes de maltraitance ne sont pas motivés par une intention consciente. Ils sont plutôt la conséquence de situations complexes où différents critères réunis conduisent à un dérapage.»

Le personnel travaillant à domicile peut aussi être à l'origine de mauvais traitements. Plusieurs signes peuvent alerter quant à une possible maltraitance: «La personne âgée change d'attitude, perd son appétit, sursaute pendant les soins, présente des marques de coups, énumère Delphine Roulet Schwab. Du côté du collaborateur, les gestes brusques, le ton élevé de la voix, les moqueries ou l'absence d'empathie sont aussi des signes.» Dans ces cas, le dialogue est la première solution envisagée. «Nous essayons de comprendre la raison de la violence, puis d'y trouver une solution, indique Nicolas Froté, directeur adjoint de la Fondation jurassienne pour l'aide et les soins à domicile. Le mot maltraitance est rarement utilisé: ce terme choque et personne n'a envie d'être qualifié de malmenant.» Plus il est formé au problème, plus le personnel sait maîtriser ses émotions et éviter tout acte déplacé. Car la vio-

lence peut aller dans les deux sens: il est parfois difficile pour les soignants de ne pas s'emporter face à un aîné qui se montre violent verbalement ou physiquement. «Les troubles démentiels peuvent donner lieu à des comportements agressifs, relève Delphine Roulet Schwab. Mais une personne souffrant de démence à un stade avancé n'est pas consciente de ses actes, il est important de le réaliser.»

Un maintien à domicile inapproprié à l'état de la personne, une surcharge de travail ou le manque de temps conduisent aussi à de la négligence. Une problématique bien connue de Nicolas Froté: «Il arrive qu'une famille ne souhaite pas placer un proche au home pour des raisons financières. Ce point de vue arrange les assurances, qui plaident le maintien à domicile. Du coup, le nombre de prestations augmente et les assurances mettent la pression pour que les actes soient effectués le plus rapidement possible.» Pour échapper à ce rythme, certaines aides à domicile vont jusqu'à facturer des actes inutiles (la prise de tension par exemple) et restent plus longtemps avec leur client. «Parfois nous sommes la seule visite de la journée, confie Nadia (prénom d'emprunt), aide à domicile à Lausanne. Prendre le temps de discuter avec une personne âgée représente un acte d'aide morale.» Autre problème: les exigences de la famille ne sont pas toujours en adéquation avec celles du client. «Dois-je lever une mamie qui souhaite rester au lit parce que ses enfants ne veulent pas accepter sa dégradation physique et l'exigent?» questionne Nadia.

Taboue, la problématique de la maltraitance du grand âge n'est pas souvent dénoncée. «Le signalement à la police et le recours à la justice restent rares, note Delphine Roulet Schwab. Dans les institutions, le problème est souvent réglé en interne, avec l'appui éventuel du médecin responsable, d'un médiateur ou d'experts externes.» Dans le cadre familial, la personne âgée peut avoir peur de parler parce qu'elle craint des représailles ou que cela ne la conduise à être placée en institution. ▢

134

en millions, c'est le nombre d'heures de soins annuelles prodigués par des proches à leurs parents âgés ou handicapés, qui permettent une économie de 4,3 milliards de francs (OFS).

80

l'âge à partir duquel on trouve la majorité des victimes de maltraitance, selon les statistiques de l'association Alter ego.

70

le pourcentage de responsables des 230 institutions et services hospitaliers romands qui disent avoir été confrontés à une situation de maltraitance impliquant une personne âgée.

Jeanne Barmann avait 102 ans lorsque Melody Seiwert l'a photographiée en 2004. Cette artiste strasbourgeoise est partie durant deux ans à la rencontre de centenaires en Alsace, dans les maisons de retraite ou à leur domicile. Elle explique avoir exploré leurs visages comme un paysage intérieur:
«Ils se donnent à voir dans leur nudité, sans fard, dans un face-à-face. Ils nous regardent, nous interrogent et nous renvoient à nous-mêmes.»



La version complète
de la revue est en vente
sur le site
www.revuehemispheres.com